

DT-06 · Chapitre 6

# Participation et cadre des décisions publiques

## Redonner aux Français le pouvoir de décider

Édition documentaire 01 — 27 octobre 2026 · Synthèse documentaire proposée

Relier une transformation durable à une décision démocratique explicite.

## Le mécanisme proposé

Le nouveau chapitre sur le pouvoir de décider remplace l'ancien passage sur le référendum ; sa rédaction approuvée est conservée.

La décision donne une direction, puis les textes d'application, les responsabilités et le calendrier rendent cette direction opérationnelle.

La participation et la transparence du suivi permettent de discuter les résultats et de corriger l'exécution sans réécrire silencieusement le mandat initial.

## Repères et calculs déjà disponibles

| Repère                                      | Valeur ou règle               | Portée                                                         |
|---------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Rendement budgétaire attribué au référendum | Aucun montant autonome ajouté | Le choix institutionnel n'est pas une recette de financement   |
| Lien européen                               | À lire avec DT-17             | Une décision nationale ne modifie pas à elle seule les traités |

## Points encore ouverts

Le dossier expose une orientation institutionnelle ; il ne livre pas un projet d'article constitutionnel complet et définitivement arrêté.

## Sources et pièces de référence

Chapitre 6 approuvé et restauré à l'identique ; V30, p. 29–31 pour le cadre institutionnel.

À lire aussi : DT-17, DT-19